

Une finance de plus en plus solidaire

[Cadre juridique et fiscal](#) . Publié le 05 juin 2019



Finansol, association dédiée à la finance solidaire, publie son baromètre annuel avec La Croix, soulignant la croissance de 8,7% des encours dédiés à l'épargne solidaire. L'appétence pour ces logiques d'investissement en quête d'impact sociétal semble donc relativement bien résister, et fait même l'objet d'une grosse annonce cette semaine à la Fondation de France.

Premier chiffre de taille révélé par la 17^{ème} édition du Baromètre Finansol – La Croix publié ce lundi, l'encours total de l'épargne solidaire a atteint 12,6 milliards d'euros en 2018, soit une progression de 8,7 % vs 2017. On est un peu loin des +18%, exceptionnels, de l'année précédente, et même des +15% de l'année d'avant, mais le rythme de croissance reste plus qu'honorable. Particulièrement alors que [Finansol s'était alarmée de l'impact de la disparition de l'ISF](#) dans le volet PME du dispositif qui pouvait bénéficier aux entreprises agréées solidaires d'utilité sociales (ESUS). "La progression, note La Croix, est d'autant plus notable que les variations sur les marchés financiers ont fait baisser le volume global de l'épargne salariale, qui reste de loin le plus important des trois canaux de collecte de la finance solidaire".

Les trois leviers de la finance solidaire sont en effet avant tout ces fonds d'épargne salariale (depuis 2010, l'épargne solidaire est obligatoire dans les entreprises proposant des plans d'épargne salariale, ce qui a largement contribué à développer le marché). Ils

représentent 8 milliards d'euros d'encours (+8%). Second levier, l'épargne via les banques et mutuelles, qui représentent 3,9 milliards d'euros. Une croissance de +8% en valeur mais qui cache une très forte augmentation du nombre de souscriptions : +27% en un an, note La Croix, fruit "*d'une diversité chaque année plus grande des acteurs proposant des produits d'épargne solidaire : aux réseaux historiques de la Nef ou du Crédit Coopératif sont venus s'ajouter, au fil des années, ceux d'agents plus traditionnels*". Dernier levier, la prise de participations directes au capital d'une entreprise solidaire. Son encours est passé de 558 millions à 651 millions d'euros (+16,8 %).

Grâce à ces trois leviers, revendique le Baromètre, 4,1 millions d'euros de dons ont été reversés à des associations en 2018, et 367,4 millions d'euros investis dans des projets à vocation sociale et/ou environnementale. La lutte contre l'exclusion – dopée par l'investissement dans le logement / hébergement - capte plus de 50% des financements. Secondes sur la liste des bénéficiaires, les activités environnementales en absorbent environ 25% : structures de la filière bio, circuits courts agricoles et énergies renouvelables. Les projets de développement sont quant à eux médaille de bronze.

Au lendemain de la publication de ce Baromètre, la Fondation de France dévoilait quant à elle le lancement d'un fonds d'impact investing de 100 millions d'euros. Un saut important en la matière puisque, [selon un article de l'Agefi](#), la Fondation et ses 2 milliards d'euros d'actifs n'y consacraient jusque-là que 36 millions d'euros. Le fonds France 2i sera géré par Raise, la société de capital-investissement "bienveillante" fondée par **Clara Gaymard et Gonzague de Blignières**. **La moitié des investissements iront à de l'accompagnement d'entreprises établies, 40% à des fonds à impact investissant dans des projets d'infrastructure, et 10 % sera dédié à de l'amorçage.** Les entreprises choisies pourront être en France ou ailleurs dans le monde et seront sélectionnées sur la base des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. France 2i sera également ouvert aux fondations abritées sous l'égide de la Fondation de France qui le souhaitent.

Pour en savoir plus sur le Baromètre Finansol – La Croix et les structures financées, [c'est par ici](#).

Ou à télécharger à partir du 6 juin [sur le site de Finansol](#).